



NAO 2026

1^{ère} réunion

La Direction a convoqué les organisations syndicales ce 3 décembre pour la 1^{ère} réunion de négociation annuelle obligatoire. La CFDT tient à rappeler le contexte économique général dans lequel se déroule ces réunions de négociation NAO :

- Inflation 2025 à 1,8%
- Augmentation des tarifs des péages 2026 à + 0,85 %
- Le SMIC devrait augmenter de +1,4%
- Hausse du trafic cumulé à fin octobre 2025 : +1,8 %
- Malgré les nouvelles taxes imposées aux SCA les résultats économiques et financiers restent très bons

« Les vraies réussites sont celles que l'on partage »

Revendications CFDT :



- Une **augmentation générale** pour tous les salariés
- La création d'**une prime de risque** pour les métiers intervenant directement sur le tracé
- La création d'**une prime d'ancienneté** pour une reconnaissance de la fidélité des salariés envers l'entreprise et valoriser leur expérience et leur engagement
- La mise en place d'**une prime dans le cas des détachements temporaires** non prise dans l'enveloppe NAO
- La mise en place du **Challenge sécurité** pour tous les salariés
- Augmentation des primes liées aux médailles de travail
- L'attribution d'**une prime exceptionnelle** en lien avec les bons résultats économiques de l'entreprise
- La CFDT souhaite que le versement d'une prime ne puisse pas se substituer à une augmentation du salaire. Cela fausse les enveloppes négociées.

Pour les indiciaires/forfaiteurs CRC :

- Une augmentation de la **prime d'éloignement**
- Création d'**une tranche supplémentaire pour la prime d'éloignement**
- Une augmentation du panier
- La CFDT souhaite que les salariés qui sont bloqués au même échelon de la même échelle depuis plus de 15 ans passent à l'échelon supérieur
- Une augmentation du taux d'astreinte en service disponible.
- La mise en place d'**une majoration pour le travail du samedi de jour**
- Le passage à **l'échelle 8** pour les chefs d'équipe viabilité



Pour les forfaiteurs :

- Mise en place d'**un talon** pour les forfaiteurs qui représentent près de la moitié des effectifs
- Mise en place de **tickets restaurant** pour tous les salariés forfaiteurs



NAO 2026

1^{ère} réunion

La Direction a présenté un contexte légèrement différent avec une inflation (hors tabac) à fin octobre 2025 à 0,89%. Elle a mis l'accent sur le contexte politique instable ; un risque fiscal avéré sur le projet de loi de finances qui prévoit une hausse de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEILD) à 10,3% contre aujourd'hui 4,6% du chiffre d'affaires.

Voici la proposition faite par la Direction :

	Indiciaires	Forfaitaires CRC	Forfaitaires
Augmentation collective au 1er janvier 2026	0,85% <i>(sur la valeur du point)</i>	0,20%	
Ancienneté	0,33%		
Mesures catégorielles et individuelles	0,38%		
Revalorisation des primes paniers	0,05%	0,05%	
Sous-total mesures collectives	1,60%	0,22%	
Mesures individuelles	0,00%	0,90%	1,10%
TOTAL	1,60%	1,12%	1,10%
GLOBAL		1,32%	

Enveloppe égalité hommes/femmes

0,06%

La Direction a affirmé ne pas pouvoir aller au-dessus de 0,85% concernant l'augmentation de la valeur du point. Elle a d'ores et déjà refusé le talon pour la catégorie des salariés forfaitaires.

La CFDT a demandé :

- À ce que l'enveloppe globale soit revue à la hausse
- D'atténuer les écarts d'enveloppe entre les différentes catégories de salariés
- Un talon pour les salaires les plus bas des forfaitisés.

De plus, la CFDT a évoqué le manque de reconnaissance ressenti par une majorité de salariés, une stagnation des salaires et le fait que l'ancienneté, l'expérience et l'engagement n'étaient pas assez valorisés financièrement.

La prochaine réunion se tiendra le 16 décembre.

D'ici là, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en nous contactant :

cfdt.cfdt@sapn.fr
vanessa.gondouin@sapn.fr
sandrine.sardinha@sapn.fr